



SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 12 avril 2022

N° : 2022-38
OBJET : Modification d'un représentant du Symalim à la commission d'appel d'offre (CAO) du Symalim

Date de la convocation : **Mardi 05 avril 2022**

Secrétaire de Séance : **M. VIEIRA**

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois d'avril, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Séminaire).

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 18	en droits de vote : 59,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 5	en droits de vote : 16,5
	Votant-e-s : 23	en droits de vote : 76

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON	M. Athanaze	5 + 3
	M. BENZEGHIBA	5
	Mme Creuze	5
	Mme Dehan	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5 + 5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5,5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4 + 1
CCMP	M. LARIVE	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5

VILLEURBANNE	MME TOMIC	
	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3 + 2
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir:-

M. Fischer à M. Athanaze
M. Chapuis à M.Vieira
M.Benzeghiba à Mme. Reveyrand
Mme Pommaz à M.Gaitet
M.Barge à M.Quiniou

Madame la Présidente expose,

Lors du dernier comité syndical, la composition de la commission d'appel d'offre (CAO) du Symalim a été délibérée suite au départ de Monsieur André VINCENT.

La délibération n°2022-03 en date du 03 février 2022 acte les modifications suivantes : Monsieur Mathieu VIEIRA est désigné en tant que membre titulaire et Madame Sylvie TOMIC en tant que membre suppléante.

Compte-tenu du faible nombre de présents lors de la précédente séance, il a été proposé de révoquer ce sujet.

Après échange en séance, aucun nouveau candidat n'a souhaité faire partie de la commission d'appel d'offre.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** du maintien de la composition de la commission d'appel d'offre (CAO) du Symalim. A savoir :

Membres titulaires

Jean-Michel LADOUCE
Sergio MANCINI
Jean-Claude RAY
Jéréemie THIEBAUT
Mathieu VIEIRA

Membres suppléant·e·s

Pierre ATHANAZE
Jean-Piette GAITET
Christophe QUINIOU
Anne REVEYRAND
Sylvie TOMIC

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

